



cochez la case qui vous concerne :

6^{ème} 5^{ème}

4^{ème} 3^{ème}

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80 : 📠 05.46.93.74.51
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Remy PLUYAUT
Principal adjoint	Adonis ZOEIN
Professeur responsable	Véronique MOYNE
Conseiller technique départemental	Stéphane GOUGUET
Intervenants	Stéphane GOUGUET

1. Le calendrier de recrutement.

Retour des dossiers au collège	Mercredi 10 avril 2019 délai de rigueur
Tests de sélection des candidats	Mercredi 15 mai 2019 14h à 16h
Envoi des résultats du concours	Fin mai 2019
Envoi du dossier pour l'admission à l'internat	Les élèves qui réussissent le concours et désirent être internes sont prioritaires. Un dossier de candidature leur est remis le jour du concours et est à renvoyer au collège 48h après la notification d'admission et au plus tard lundi 3 juin 2019 délai de rigueur
Inscription des admis au collège	Samedi 15 juin 2019 et jusqu'au 5 juillet (jusqu'au 12 juillet sur RV)

2. Les études.

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol; l'aménagement des horaires ne permet pas de suivre les options bi langue et latin.

3. La pratique sportive

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Six heures environ sont consacrées chaque semaine à l'entraînement d'athlétisme, le mardi et le jeudi, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat. Ces activités se déroulent au Complexe Yvon Chevalier (ou autre stade) mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes. Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien.

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix.

4. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Athlétisme est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'à une progression athlétique.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

A condition de réussir le concours d'entrée, les élèves de la section sportive de 6-5^{ème} peuvent rejoindre la section sportive en 4-3^{ème}.

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux scolaires et Athlétique le permettent :

- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- au Lycée Camille Guérin de Poitiers, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Limoges etc....

6. Les Frais.

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)

Prix de la pension : 1303,20 €/an en 2018-19

Prix de la demi-pension : 471,60 €/an pour 5 jours ; 429,80 €/an pour 4 jours en en 2018-19



Équipement sportif :

- Tenue de rechange, et notamment une tenue de pluie, l'entraînement ayant lieu par tous les temps.
- Chaussures "Running" avec un bon amorti.
- Chaussures "à pointes" polyvalentes pour pratiquer même quand la piste est humide.

7. L'admission.

Le recrutement se fait en 6^{ème} prioritairement, puis en 5^{ème} ou 4^{ème} ou 3^{ème}, en fonction des places disponibles. Pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut demande de dérogation, habituellement accordée sauf changement de réglementation.

↳ **Les candidats doivent avoir un bon niveau de pratique dans la discipline sportive choisie.**

↳ **Être inscrit en section sportive scolaire suppose un certain niveau de résultats, aussi, en fin de 5^{ème}, le maintien dans la filière sera conditionné par les performances en athlétisme.** Si celles-ci sont jugées insuffisantes par l'entraîneur, l'élève ne sera pas autorisé à poursuivre, indépendamment du passage dans la classe supérieure.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission et la poursuite en section sportive athlétisme. Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années, et par les conseils de classe pour les élèves déjà admis en section.

Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical initial effectué **par un médecin du sport de votre choix**, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS. La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera jointe à la fiche de candidature.

8. La sélection sportive.

Le calendrier de sélection

La date est indiquée page 1 du dossier. Les épreuves sportives se dérouleront au stade Yvon Chevalier à Saintes, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves

Tests Physiques	Vitesse sur 30 mètres	15 points
	Pentabonds	15 points
	Lancer Arrière de Medecine- Ball	15 points
	1000m	15 points
Techniques et Connaissances de L'athlétisme	Echauffements	10 points
	Parcours Technique	20 points
	Connaissances de l'Athlétisme	10 points

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège, du conseiller technique départemental d'athlétisme et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement Principal du collège.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2019

cochez la case qui vous concerne :

6^{ème} 5^{ème}

4^{ème} 3^{ème}

1. L'Athlète

Complétez en lettres d'imprimerie

Civilité	Mlle <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Nom		
Prénom		
Né(e) le		à
Classe précédente		
Club de		
N° de licence obligatoire		
Classement FFA		
Triathlon Principal	Course : Concours 1 : Concours 2 :	
Internat envisagé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Date

Signature

Le candidat,

2. Le responsable légal

Complétez en lettres d'imprimerie

Nom	
Prénom	
Adresse	
☺	
@	

demande l'inscription de mon enfant au concours de recrutement de la section sportive Athlétisme du collège René-Caillié.

Date

Signature

Le responsable légal,



3. Les avis

L'entraîneur,

Niveau technique, motivation, état d'esprit, investissement

Nom, Prénom :

Signature

Le professeur des écoles ou le professeur principal de l'année en cours,

Niveau scolaire, travail, comportement général

Nom, Prénom :

Signature

L'enseignant d'éducation physique et sportive,

Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité

Nom, Prénom :

Signature

4. Les visas

	le Chef d'établissement actuel,	le Président du club,
Date		
Signature		

Cette fiche est à retourner au Collège René Caillié - BP 20301 - 17107 Saintes Cedex

pour le **Mercredi 10 avril 2019 délai de rigueur**, accompagnée de :

- la copie du livret scolaire de CM1-CM2 pour une entrée en 6^{ème},
- ou la copie des bulletins trimestriels sur les deux dernières années pour les autres niveaux,
- la fiche de contrôle médical complétée par votre médecin du sport.



Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense

Complétée par un médecin du sport.

Le joueur	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>
Nom	
Prénom	
Né(e) le	Catégorie d'âge
Adresse	
Discipline pratiquée	
Club de	
Antécédents médicaux et chirurgicaux	
Vaccinations	
Morphologie	
Appareil locomoteur	
trouble de la statique	
rachis	
membres supérieurs	
membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire	
Pouls tension artérielle	
Auscultation - ECG	
Test d'effort	
(Flexion de Ruffier-Dickson	
ou sur ergomètre)	
Appareil respiratoire	
Spirométrie	
Auscultation	
Perméabilité nasale	
Observations	
Date	
Tampon	Signature

La fiche médicale complétée par le médecin.

mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso,
sera jointe à la fiche de candidature et parvenue au collège pour le **Mercredi 10 avril 2019 délai de rigueur**